

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DE LA DECISION N° 18

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Guerre, le Ministre de la Défense nationale et des Forces Armées Cite

A l'Ordre de l'Armée

LA GARNISON DE DIEN BIEN PHU

*" Depuis plusieurs semaines sous le commandement du Colonel de CASTRIES, les troupes de l'union française qui la constituent repoussent jour et nuit les assauts acharnés d'un ennemi très supérieur en nombre.*

*Le sacrifice héroïque de ceux qui sont tombés, la ténacité farouche des combattants ajoutent une gloire nouvelle à l'honneur de nos armes.*

*Unis dans la volonté de vaincre, officiers, sous-officiers, caporaux et soldats méritent l'admiration du monde libre, la fierté et la gratitude de la France. Leur courage est un modèle à jamais exemplaire "*

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES THEATRES D'OPERATIONS EXTERIEURS AVEC PALME.

Fait à Paris, le 7 avril 1954

Signé : PLEVEN

Journal officiel du 25 avril 1954

- EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -

PAU, le 10 mai 1982

Le Lt-Colonel ALLARY  
Commandant le Bureau Central  
d'Archives Administratives Militaires



Cette citation collective ne donne pas droit "à titre individuel" au port de la croix de guerre